

**ASVB**

**Association Solidarité  
avec les Villages du Bénin**

REPUBLIQUE DU BENIN

COMMUNE D'ALLADA  
Arrondissement rural de Ahouannonzou

## **PROJET DE FORMATION EN RENFORCEMENT DE CAPACITE DES ENSEIGNANT-E-S**

(En complément au projet de construction  
d'un module de 2 classes + direction + latrines  
à l'école maternelle du village de Bawekanmey)

Présenté par

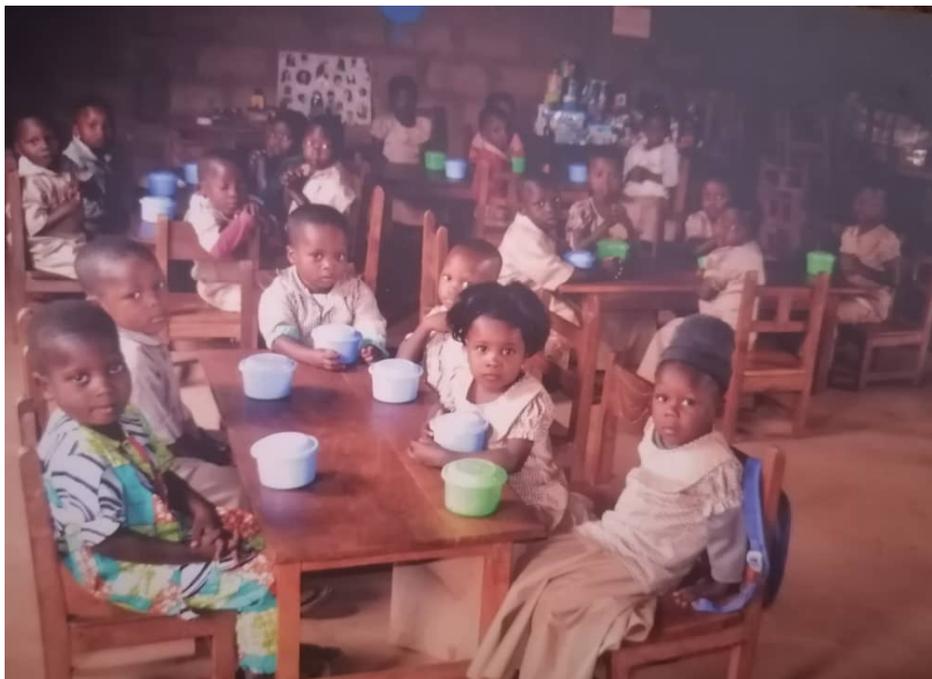
**l'association suisse de Solidarité avec les Villages du Bénin (A.S.V.B.)**

en partenariat avec

**l'association la Liane de Genève**

et

**LA REGION PEDAGOGIQUE N9 CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'ALLADA- et TORI-BOSSITO  
MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE**



Vincent Zogome  
Gestion de projets ASVB

0787256030    zodogome@yahoo.fr

## **1- BUT**

Organisation d'une formation sur la fabrication des jouets à partir des matériaux locaux, dans le souci de renforcer les capacités professionnelles des enseignant-e-s de la maternelle de la circonscription scolaire d'Allada (44 écoles publiques et privées concernées)

*Exemples de jeu à fabriquer :*

*Encastrement ; puzzle ; memory ; roue des couleurs avec pinces ; jeu de lacets avec contre-plaqué ; etc ...*

## **2- CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

L'ouverture des classes maternelles au Bénin est assez récente (seulement une douzaine d'années) par l'Etat et le privé.

Le corps enseignant a besoin d'un régulier renforcement de compétences diverses pour faire face efficacement à sa délicate mission.

Dans le cadre de la construction du module de salles de classe à l'école de Ahouannonzou, l'idée de mettre en place ces modules de formation s'est avérée nécessaire et pertinente pour optimiser à court et moyen termes l'investissement consenti pour la réalisation des salles de classes : renforcer la pédagogie.

## **3- PROBLEMES**

L'insuffisance de matériels et d'approches pédagogiques constitue l'essentiel des problèmes qui affaiblissent le rendement des enseignant-e-s dans leur mission d'éducatrices et d'éducateurs.

## **4- OBJECTIF GENERAL**

Assurer une meilleure formation complète aux apprenants de 44 écoles maternelles publiques et privées.

## **5- OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Améliorer la capacité des enseignants de la maternelle à mener les activités inscrites dans leur cahier de charge ;

Faciliter aux enseignants de la maternelle l'aptitude à fabriquer les jouets à partir du matériel de récupération.

## **6- RESULTAT ATTENDU**

111 enseignant-e-s de la maternelle du public et du privé de la circonscription scolaire d'Allada, département de l'Atlantique sont formés à la fabrication des jouets.

## 7- ACTIVITES PREVUES

- Mise en place d'une commission chargée d'organiser la formation. Cette commission est chargée d'identifier les enseignants susceptibles de prendre part à cette session de formation.
- Recensement des 111 enseignants concernés
- Rencontre et discussion individuelle avec les enseignants sur leur lieu de travail pour bien cibler leurs besoins, attentes et leur disponibilité à participer à la formation.
- 3 Séances de travail d'organisation avec l'équipe de coordination de la Région pédagogique d'Allada et Tori-Bossito
- Réservation des lieux de formation
- Achat de la logistique et divers
- Réalisation des formations
- Tournées d'observation des mises en œuvre après formation dans chaque établissement (suivi)
- Bilan de la formation et rapport

## 8- COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe est composée ainsi qu'il suit :

- COORDINATION : 01 CRP ALLADA TORI (chef de région pédagogique)
- FORMATEURS : 03 Conseillers Pédagogiques et 01 directrice
- PARTICIPANTS : 111 enseignant-e-s de la maternelle
- GESTION ET SUIVI PAR ASVB

## 9- PLAN DU RAPPORT

Le rapport devra faire ressortir :

- a) Le déroulement de la mission ;
- b) Les difficultés rencontrées et les suggestions pour les années à venir.

## 10- LES ACTEURS

### 10.1 Le partenaire local chargé de la réalisation du projet

Nom de l'organisation : l'ASVB-Bénin

Responsable local : **Koko Magloire**

Responsable adjoint : **Fidematin Armand Stanislas**

Statut institutionnel : association d'aide au développement des collectivités rurales décentralisées

COORDINATION : 01 CRP ALLADA TORI (chef de région pédagogique) **Mr Abiodun S. David YABI**

FORMATEURS : 03 Conseillers Pédagogiques et 01 directrice

PARTICIPANTS : 111 enseignant-e-s de la maternelle

Partenaires associés :

Chefs d'arrondissements

Maire de la Commune d'Allada

Maire de la commune de Tori-Bossito

Préfet de l'Atlantique

Ministère des enseignements maternel et primaire

## **10.2 Les bénéficiaires**

Les bénéficiaires directs : 111 enseignant-e-s de l'enseignement maternel

Les bénéficiaires indirects : les enfants de la maternelle et des écoliers de l'école primaire

Impact sur les groupes bénéficiaires : les éducatrices, éducateurs, et les enfants :

- Les compétences des éducatrices et éducateurs sont accrues
- Leur motivation à poursuivre leur mission est plus forte
- L'amélioration de la fréquentation scolaire (plaisir des enfants) et le taux de réussite annuel des enfants de la maternelle et des écoliers des écoles primaires.
- L'éveil intellectuel des enfants est remarquable
- Les parents sont de plus en plus convaincus de la nécessité d'envoyer leurs enfants à la maternelle

L'ASVB, motivé par les résultats se charge de suivre l'évolution de ces établissements pendant 2 ans après la réalisation de projets de formation.

## **11- APPROCHE ET STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE**

### **11.1 Approche participative**

Cette approche de formation est sous la conduite du responsable du comité de coordination de la région pédagogique de la commune d'Allada

### **11.2 Dispositif de suivi**

Le suivi est effectué par :

- Les comités suisse et béninois de l'ASVB, principale coordination
- le comité de coordination de la région pédagogique (ministère des Enseignements maternel et primaire)
- Le service technique associé des mairies d'ALLADA et de Tori-Bossito

## **12- PERTINENCE ET VIABILITE DU PROJET**

### **12.1 Viabilité, pérennité de l'action**

Effets d'entraînement et répliquabilité :

L'ASVB a déjà réalisé trois projets de formation d'enseignant-e-s au Bénin et en a acquis un savoir-faire jugé satisfaisant.

La démarche de mise en œuvre de ce projet nous permet d'adapter la même formule pour les projets similaires à venir. Nos collaborations avec les fonctionnaires de l'Etat sont toujours bonnes dès qu'ils sont motivés. Cette expérience sera répliquée aisément dans d'autres circonscriptions scolaires.

Mesure en faveur de l'autonomisation du projet :

Deux rencontres sont déjà prévues avec le cabinet du Ministre en charge de ce secteur d'enseignement. Un accord de collaboration sera signé avec ses services décentralisés en vue de garantir les moyens financiers et matériels de mise en œuvre des activités en lien, désormais, avec les compétences acquises par les enseignant-e-s dans le cadre des présentes formations.

## 12.2 Dispositif de suivi

### ➤ Responsabilités et rôles des acteurs

L'ASVB projette de suivre chaque enseignant-e pendant 2 années scolaires (1 visite/an/école) afin de se rendre compte de la réalisation des recommandations issues des formations et apprécier leurs effets.

Ce suivi est coordonné avec le chef de la région pédagogique.

L'association la LIANE peut s'associer aussi à ce suivi

## 12.3 Estimation des chances de réussite du projet (points forts / points faibles)

Potentiel du projet (points forts) :

- La chance de réussite du projet est de 95% si le financement est réuni.
- L'implication forte du personnel enseignant bénéficiaire des formations

Risques et faiblesses du projet (points faibles) :

- Manque de financement au niveau local
- Faible motivation des enseignants à se déplacer aux lieux de formation (distance à parcourir)

Principales suppositions qui conditionnent la réussite du projet :

- Réunir le budget total d'exécution du projet
- Mobilisation et implication des autorités administratives et des enseignant-e-s dans la mise en œuvre du projet

## 13- LES MOYENS

### 13.1 Infrastructures et moyens propres engagés

L'ASVB fait la gestion de ce projet par son comité bénévole depuis son bureau à Genève et fait le suivi local par son personnel salarié au Bénin.

Le partenaire local (le ministère des Enseignements maternel et primaire) prendra en charge les frais de location des lieux de formation.

### 13.2 Budget du projet

Le tableau ci-dessous indique le budget détaillé de la formation.

## BUDGET GLOBAL DE LA FORMATION DES ENSEIGNANT-E-S

	Nombre	Session 1	Session 2	Session 3	FFCA	CHF	Observations
Durée		2j	2j	2j	620	1	
Formateurs	5	5	5	5			
Enseignants (apprenants) du public et du privé	111	37	37	37			
Transport, repas							
formateurs	54000	270 000	270 000	270 000			
apprenants	10000	370 000	370 000	370 000			
<b>Total 1</b>		<b>640 000</b>	<b>640 000</b>	<b>640 000</b>	<b>1 920 000</b>	<b>3 097</b>	
Matériel pendant la formation		150 000	150 000	150 000	450 000	<b>726</b>	
Matériel à fournir, après la formation, à chaque école au cas où l'Etat ne serait pas encore prêt	15000	555000	555000	555000	1 665 000	<b>2 685</b>	ce coup de pouce nous permet d'être sûr que les apprenants mettront en pratique dans leur école leur compétence tout de suite après la formation
Coordination et suivi local ASVB	4 jours	60 000	60 000	60 000	180 000	<b>290</b>	
Communication et déplacement du coordinateur ASVB :	10 jours						travail préparatoire nécessaire mais ardu car il faut aller dans 44 écoles réparties dans la commune
Sensibilisation et rencontre individuelle des apprenants pour la précision des attentes réciproques par l'ASVB	forfait	60 000	60 000	60 000	180 000	<b>290</b>	
<b>Coût total</b>		<b>1 465 000</b>	<b>1 465 000</b>	<b>1 465 000</b>	<b>4 395 000</b>	<b>7 089</b>	
Divers 5%		73 250	73 250	73 250	219 750	<b>354</b>	
<b>Coût total FCFA</b>		<b>1 538 250</b>	<b>1 538 250</b>	<b>1 538 250</b>	<b>4 614 750</b>	<b>7 443</b>	
Gestion du projet (indemnité de gestion)	10%	184590	184590	184590	553 770	<b>894</b>	
		1 722 840	1 722 840	1 722 840			
Suivi des 44 écoles sur 2 ans (1 visite / école/an) février 2024 à décembre 2025	forfait				1 800 000	<b>2 904</b>	
<b>MONTANT TOTAL DU PROJET ET DES ACTIONS</b>					<b>6968520</b>	<b>11 240</b>	
					<b>FFCA</b>	<b>CHF</b>	

## 14- PLANNING DES ACTIVITES DE GESTION DU PROJET

Activités	Planning	Responsable
Analyse des besoins du projet	Novembre 2022	- ASVB - CRP
Dossier de faisabilité du projet	Décembre 2022	- ASVB
Recherche de partenaires Recherche de fonds	Janvier 2023	- ASVB + partenaires
		- ASVB
Sensibilisation et mobilisation des autorités politiques et ministérielles	Mars 2023	- ASVB - Enseignants - Parents d'élèves
Sensibilisation et mobilisation des apprenants	Mars 2023	- ASVB - CRP
Réalisation des formations 1ère session 2ème session 3ème session	Avril 2023 à Août	- ASVB - CRP - ENSEIGNANT-ES
Mise en œuvre dans les écoles	Mai 2023 à octobre	- CRP - ENSEIGNANT-ES
Rapport au partenaire	Octobre 2023	- ASVB
		-
Accueil des élèves de la Liane à Ahouannozou	Février 2024	- ASVB - Populations - Directeur du collège
Inauguration du bâtiment et remise des clefs à la direction	Février 2024	- Parents d'élèves - Autorités académiques
Visite de la Liane à quelques écoles bénéficiaires du projet de formation	Février 2024	- ASVB - CRP
Rapport final	Avril 2024	- ASVB
Suivi continu des écoles bénéficiaires des formations	Février 2024 à décembre 2025	- ASVB - CRP

## 15- LES ECOLES PUBLIQUES ET PRIVEES PARTICIPANT AU PROJET DE FORMATION

N°	ECOLES MATERNELLES PUBLIQUES	Observations
1.	ADIMALE	
2.	ADJADJI-BATA	
3.	ADJADJI-COSSOE	
4.	AGBANOU	
5.	AGONDOKPOE	
6.	AHOTA	
7.	ALLOMEY	
8.	ATTOGON	
9.	ATTOGON-TOHOMEY	
10.	ATTOTINGA	
11.	ATTOUHONOU	
12.	AYOU-CENTRE	
13.	AZOHOU-HOUNGBO	
14.	BAWEKANMEY	
15.	DAGLETA	
16.	DEGAH	
17.	DOGOUDO	
18.	GBEGAMEY-FANDJI	
19.	GBETA	
20.	GOVIE	
21.	HINVI-DOVO	
22.	HINVI-TANGA	
23.	KOUSSAHOUE	
24.	LISSEGAZOUN	
25.	NIAOULI	
26.	SANGAN	
27.	SEHE-AGA	
28.	SEKOU-CENTRE	
29.	SOKOU-DENOU	
30.	TOGO	
31.	TOGOUDO-ALLADA	
32.	TOKPA-AVAGOUDO	
33.	WINYIKPA-CENTRE	
34.	ZOUNTA	
	<b>PRIVEES</b>	
35.	5BF	
36.	AIME-CESAIRE	
37.	ALIGBO	
38.	CVD	
39.	ST GERMAIN J. CHARLES	
40.	TRANSFIGURATION	
41.	SAINT AUGUSTIN	
42.	BILINGUE CHRETIENNE	
43.	TRONE DE SAGESSE	
44.	SAINTE PAULETTE	

VINCENT ZODOGOME  
ASVB  
30. 12.2022